



Le Mot du Maire

C'est toujours un grand honneur de m'adresser à vous en cette fin d'année. Que celle qui vient vous apporte santé, bonheur, quiétude et sérénité.

Le monde va vite, très vite, trop vite. J'aurais pu introduire ce bulletin en paraphrasant les propos de plus en plus anxiogènes qui nous sont martelés à longueur de journée, de semaine, de mois : épidémie, conflits, crise économique, crise climatologique, ...

Eloignant l'idée de les ignorer ou de les minimiser, je souhaiterais toutefois que nous puissions prendre collectivement un temps de pause, un peu de recul pour apprécier ce qui nous entoure. Sans basculer dans un optimisme aveugle, si nous tentions de voir le verre à moitié plein ? Certes, peut-être difficile de le voir totalement rempli, reconnaissons que l'environnement qui est le nôtre aujourd'hui est loin de « l'enfer » dont certains essaient de nous persuader.

Je ne tombe absolument pas dans une béatitude aveugle; nous essayons simplement de profiter de chaque difficulté rencontrée pour apprendre et rebondir collectivement. Personnellement, je garde toujours à l'esprit cette maxime de Winston Churchill qui devrait nous guider au quotidien :

“Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté”

Sortant de cette digression que certains qualifieront de philosophique, je vous laisse parcourir ces quelques pages mettant, en relief, un résumé de la vie de notre village dans les mois qui viennent de s'écouler. Comme vous le verrez aussi, l'ensemble de l'équipe du Conseil Municipal reste mobilisé et focalisé sur les nombreux projets que nous devons collectivement réaliser. Restez persuadés de notre engagement.

En mon nom et celui du conseil municipal, je vous souhaite un Joyeux Noël, d'excellentes fêtes de fin d'année et une très belle année pour 2023.

L'ensemble de l'équipe du Conseil Municipal sera heureuse de partager un moment de convivialité avec vous tous le Mercredi 28 Décembre à la Salle des Fêtes, à partir de 18 heures. Ce sera l'occasion d'échanger sur les projets de la commune et de se retrouver ensuite autour de quelques agapes.



Mairie d'Aulus-les-Bains - 09140 Aulus les Bains - Tel : 0561960087
mail : mairie@auluslesbains.com



N° 4 – Déc 2022

Centrale de la Mouline

L'année 2022 a été la quatrième année de la gestion de la régie municipale d'électricité d'Aulus de la centrale hydroélectrique de la Mouline.

Pendant les 3 premières années de 2019 à 2021, le conseil d'exploitation de la régie municipale a ordonné et supervisé les travaux d'urgence pour remettre en état de sécurité renforcé et de production fiable les nombreux matériels. Tels : le remplacement des roues des deux turbines, les vannes des deux conduites forcées, le nettoyage des injecteurs et des vérins. S'y rajoutent le changement des disjoncteurs de l'armoire électrique et la modernisation des automates pour le pilotage de l'usine.

En 2022, les travaux d'amélioration des équipements se sont poursuivis ainsi que le renforcement de la sécurité des biens et des personnes intervenant dans le bâtiment de la centrale.

Nous avons aussi consacré beaucoup de temps à répondre aux attentes du dernier arrêté préfectoral de novembre 2021 autorisant la commune d'Aulus à exploiter pendant les 30 prochaines années la centrale hydroélectrique de la commune.

Le plus gros chantier concerne la nouvelle prise d'eau du Garbet qui doit dorénavant être équipée d'une nouvelle grille plus fine afin de ne plus laisser passer de truites adultes descendant le Garbet. Les études ont été entreprises et des constructeurs ont été consultés pour trouver la meilleure solution technique à un prix raisonnable. De même, des essais de communication entre les prises d'eau du Garbet et de l'Ars avec la centrale de la Mouline se poursuivent. Différentes technologies sont étudiées compte tenu des contraintes climatiques et géographiques existantes. Les essais sont essentiels pour assurer une meilleure maintenance et une efficacité de production optimale dans le futur.

Actuellement, notre souci majeur est de ne pas perturber la production hydroélectrique afin de répondre aux besoins de consommation d'électricité locale et régionale qui viennent d'être priorités par le gouvernement, suite à la crise énergétique que la France et l'Europe subissent. L'objectif est d'éviter des coupures d'électricité cet hiver. Aussi les premiers travaux auront lieu l'été prochain pendant la période de basse eau. Les prochains mois hivernaux seront consacrés aux consultations et aux différents appels d'offres auprès des entreprises locales et régionales.

A noter, que cette année 2022 aura été particulièrement sèche depuis le début de notre exploitation. Ce qui limitera cette année la production électrique de la centrale de la Mouline. Ce risque climatique renforce notre politique de gestion prudente et parcimonieuse de la centrale et vise à financer les investissements nécessaires en fonction des recettes perçues.





Journée Nationale de la Résilience

1ère édition le 13 octobre 2022

Depuis 2009, le 13 octobre a été désigné par l'Assemblée Générale des Nations Unies comme date de commémoration de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser, informer et acculturer les publics aux mesures qui permettent de réduire leur risque en cas de catastrophe naturelle ou technologique.

Elle a vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire national, dans l'Hexagone et en Outre-Mer, en se fondant sur tous formats de projets et en mobilisant le plus grand nombre de parties prenantes : citoyens, entreprises, employeurs publics, élus et collectivités territoriales, établissements d'enseignement, opérateurs publics, associations, experts et spécialistes chargés de la prévention et de la gestion des catastrophes, médias.

C'est donc à ce titre, que nous avons eu l'honneur de recevoir Madame Sylvie Feucher, Préfète de l'Ariège, à Aulus les Bains pour lui présenter le système de prévention pour la réduction des risques de crues mis en place suite aux aléas du 2 Juin 2017. Après avoir rappelé la situation à laquelle nous avons eu à faire face, l'équipe du RTM (Restauration des Terrains en Montagne) représentée par son Directeur, M. François



Sassus, a pu présenter à Mme La Préfète et à l'ensemble des services de l'Etat présents à l'occasion de cette manifestation, l'innovation mise dans cette réalisation. C'est un système qui serait dupliqué sur d'autres versants de la chaîne et probablement sur d'autres massifs.

Suite à cette présentation, nous nous sommes rendus sur une des stations de mesure (derrière le centre d'accueil de la Ville de Toulouse) et les techniciens du RTM ont pu faire une démonstration de la fonctionnalité du système d'alerte. Le sujet s'inscrivait pleinement dans le cadre de la journée nationale de la Résilience.

Sans nul doute, la commune est un exemple sur ce sujet et nous mettons l'expérience acquise à disposition de toute collectivité qui voudrait s'inscrire dans un schéma similaire.



PASTORALISME – Cabanes Pastorales

Mise à disposition des cabanes pastorales

2022 a vu se concrétiser le projet de construction de trois cabanes pastorales pour le Groupement Pastoral de Coumebière. Démarré dès 2019, les différents aléas (Covid, météo, aléas chantier,...) ont décalé la livraison de ces équipements. Mais c'est chose faite ; pour la saison d'estive 2022, nous avons pu mettre à disposition ces trois cabanes aux éleveurs et bergers du groupement. Alors plutôt que des grands discours, nous préférons partager quelques photos, témoignages visuels de ces nouvelles installations.

Notre engagement auprès des éleveurs reste toujours aussi fort !!!!



Ramounat – 2300m



Ramounat. Au fond port de Guillou



Pentussan – 2300m



Pentussan



Cacou



Cacou - 1800m



Cacou



Cacou



PASTORALISME– Qu'en pense Damien, berger sur l'estive?

1. Suite à la mise à disposition des cabanes pastorales dès le mois de juin, pouvez-vous nous donner votre impression lors de cette première saison d'estive ?

L'arrivée des deux cabanes pastorales a permis d'installer plus facilement un double-poste sur l'estive du Garbet et a participé à l'élaboration d'une nouvelle organisation du travail sur la montagne. Cette étape était nécessaire pour faire évoluer la conduite du troupeau dans un secteur très touché par la prédation.

Mon collègue et moi avons apprécié ce nouveau confort de travail même si des améliorations fonctionnelles sont encore souhaitables, notamment dans la perspective d'un accueil de pâtres stagiaires dans les années à venir.

2. En quoi ces installations vous aident dans votre travail de tous les jours ?

Dans le système que nous mettons en place, la cabane est un point de fixation régulier tout au long de la saison. Elle n'est pas seulement un logement pour les gardien-ne-s du troupeau mais aussi un lieu de regroupement pour les bêtes (couchade, coumade, saladé, parc).

Ces aménagements sont des outils de travail qui permettent d'améliorer la surveillance, l'observation quotidienne et les soins apportés aux animaux. Ils permettent de stocker plus simplement les fournitures et équipements indispensables sans encombrer l'espace de vie des salariés.

L'installation de chenils et de zones de stockage au niveau des vides sanitaires, ainsi que la pose de récupérateurs d'eau de pluie pour les cabanes non alimentées par un captage viendraient parfaire l'ensemble si la commune nous en donne l'autorisation.

3. Est-ce que la localisation des cabanes vous permet de faire pâturer des brebis dans de nouvelles zones qui n'étaient pas utilisées dans les années précédentes ?

C'était clairement un des principaux objectifs de l'aménagement du quartier du Cacou. La présence d'une cabane nous permet d'entreprendre la reconquête d'un espace pastoral abandonné depuis plusieurs années. Cet espace est désormais utilisé comme un quartier bas, parcouru par les brebis aux mois de juin et de septembre.

Nous pensons que des opérations dirigées et encadrées de brûlage permettront d'accélérer l'ouverture de certains secteurs et l'amélioration de la ressource sur d'autres.

4. Pensez-vous que ce type de réalisation permet de réduire les risques d'attaque de l'ours ? Avez-vous subi des pertes cette saison ?

Il faut rester prudent sur ces questions. Ce que nous pouvons dire, c'est que le changement de conduite des troupeaux est un élément central pour une meilleure application des mesures de protection. Par exemple, sans regroupement nocturne, l'efficacité des chiens de protection est moindre.

C'est l'aménagement de l'espace qui nous permet de changer cette conduite et d'imaginer de nouvelles façons de garder.

Pour la saison 2022, nous n'avons subi aucune perte imputable à l'ours.

5. Est-ce que la qualité des cabanes mises à disposition est un facteur qui vous fait préférer le GP de Coumebière ?

J'irai plus loin que ça en ajoutant que c'est effectivement la volonté de la commune et du GP de Coumebière d'améliorer l'espace pastoral, mais surtout de placer les gardien-ne-s de troupeaux au centre des réflexions dans la conception de ces projets, qui m'encourage à rester et à m'impliquer dans le devenir de cette montagne.



Environnement

Projet de restauration de la zone humide des Fournils par le Syndicat rivières Salat-Volp

Lauréat en 2020 d'un appel à projets pour la restauration de zones humides dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, le Syndicat rivières Salat-Volp (SSV) va mener une étude préalable à des travaux sur la zone humide située en rive gauche du Garbet à l'aval immédiat du village au lieu-dit « Les Fournils », d'une superficie d'environ 3 ha.

Les fonctionnalités de cette zone humide semblent altérées dans une partie remaniée au début des années 2000 faisant suite à crues successives: remblayage d'alluvions, pose d'un enrochement et fermeture d'un chenal secondaire. Ces aménagements ont conduit le cours d'eau à se réajuster jusqu'à provoquer d'importantes zones d'érosions sur les deux rives.

Le projet comprend une étude globale afin de connaître les possibilités d'améliorer les diverses fonctionnalités de la zone humide (notamment hydrologiques = fonction de stockage), tout en évaluant les bénéfices sur le fonctionnement du cours d'eau et son chenal secondaire afin de réduire les impacts observés. Selon les conclusions de cette étude, des travaux des restauration pourront être engagés, tout en prévoyant leur suivi et une éventuelle valorisation du site restauré (cheminement, observatoire, etc.).

Calendrier étude : 9 mois, de janvier à septembre 2023

Coût étude : 37 095 € HT, financés à 80 % par l'Entente pour l'Eau (Agence de l'Eau Adour-Garonne et Région Occitanie) et 20 % par le SSV.



Rucher saisonnier de Coumebière

Cela fait maintenant 3 ans que des ruches ont été installées sur le plateau de Coumebière. Avec une première année riche en pluie, voici venu le temps de la sécheresse, touchant aussi nos amies les abeilles. L'apiculteur nous confie que ses petites protégées ont quand même moins souffert en montagne qu'en plaine, profitant des rhododendrons aux alentours.

3 ans, c'est le temps nécessaire pour les apiculteurs pour réaliser un bilan sur la zone choisie concernant l'implantation des ruches.

Le bilan reste très positif malgré les aléas climatiques, les abeilles ont été productives . Un miel de montagne doux et « goûtu » qui sera offert avec le panier des aînés.



Espace Muséal

Le travail de réflexion et de recherche avec les élèves et les enseignants se poursuit pour faire connaître l'histoire et aborder divers thèmes en lien avec les notions de citoyenneté et d'engagement.

L'accompagnement des publics, jeunes et scolaires est un axe prioritaire. L'espace muséal prend tout son sens dans le monde d'aujourd'hui pour la connaissance de l'histoire et la transmission de la mémoire.

435 personnes ont visité l'espace muséal durant l'année 2022 .

Pour plus d'information

<https://espace-memoire-histoire-vivante-aulus-les-bains.com/>

Les 3, 4 et 5 juin 2022,

10 élèves du Collège du Taravo en Corse du Sud, lauréats du concours Bulles de Mémoire 2021, ont fait le déplacement avec leur Principale, afin de remettre à l'espace muséal et mémoriel d'Aulus-les-Bains, leur bande-dessinée : « Sur le chemin de la Liberté ». C'est l'histoire du passage vers l'Espagne d'une famille juive (parmi tant d'autres), assignée à résidence par le gouvernement de Vichy en 1942 à Aulus-les-Bains.





5 Décembre 2022

Le collège Jules Palmade de Seix commémore durant l'année scolaire 2022/2023 les actes héroïques des guides-passeurs de la 2^{ème} guerre mondiale.

Ce travail de mémoire a pour objectif de fournir un nombre important d'éléments de réflexion aux jeunes élèves en vue de développer leur esprit critique, leur capacité d'analyse et de contribuer à leur éducation pour devenir des citoyens éclairés.

Les 21 vallées, les guides-passeurs, les passeurs de documents, les hôtes clandestins seront abordés, travaillés et évoqués.

Après la visite des lieux du village où vivaient les Juifs assignés les élèves ont participé à des ateliers dans l'espace muséal. En lien avec le parcours de vie d'une famille, les élèves ont commémoré un des passages vers la frontière, celui du 5 décembre 1942 par le port de Guillou avec 3 passeurs d'Aulus.

80 ans après, le 5 décembre 2022, 3 enseignants, ont marché sur le chemin vers la liberté, malgré la neige et des conditions difficiles. A la redescente, les élèves et l'équipe pédagogique, accompagnés de diverses personnalités civiles et militaires sont allés à leur rencontre dans la vallée d'Ars. Tous se sont retrouvés autour d'un gouter convivial, dans la salle de l'ancienne école en présence de Mme la Sous-Préfète.





Frelons Asiatiques

Le Frelon à pattes jaunes, *Vespa Velutina*, (à ne pas confondre avec le frelon européen) est un frelon invasif d'origine asiatique dont la présence en France a été signalée pour la première fois dans le Lot-et-Garonne (2006).

Le frelon asiatique vit en colonie et ne fait qu'un seul nid par an. Cette colonie compte une reine fondatrice, des mâles et des ouvrières. Le nid du frelon asiatique est composé d'un matériau semblable à du papier. Il s'agit de bois mort ou usé mélangé à de la salive.

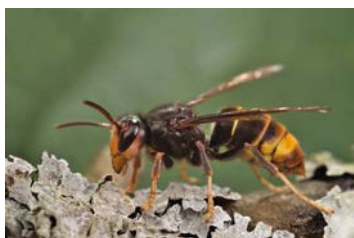
Nous avons tous constaté la multiplication de ces nids dans le village et le milieu pastoral/ forestier notamment en automne. Cette prolifération est rapide.

Dès lors, depuis 2 ans, la commune a souhaité s'engager dans le suivi de leur prolifération, en prenant en charge le cout d'élimination des nids. **A titre d'exemple, depuis 2021, 27 nids ont été détruits.**

Les Aulusiens - ils ne sont pas les seuls - nous informent de la présence de nids sur la commune ; nous les en remercions. En effet cette action citoyenne est importante et nécessaire pour la sécurité notamment. Nous devons rester vigilants au mieux avant le début de l'automne en **n'hésitant pas à utiliser les points GPS pour les localiser facilitant ainsi le repérage.**

Les femelles fécondées de l'année quittent leurs anciens nids dès le début de l'automne et passe l'hiver cachées sous terre. Dès le début du printemps, elles quittent leurs cachettes et cherchent un site pour construire le nouveau nid. Une fois le site trouvé, elles débutent la construction et pondent les premières larves. La reine s'occupe de tout jusqu'à ce que les ouvrières soient en nombre pour prendre le relais. Quand elles sont assez nombreuses, la reine se focalise sur la ponte et la gestion de la colonie. Celle-ci peut abriter jusqu'à 3000 individus pendant l'été. A l'automne, une colonie peut produire jusqu'à 300 fondatrices qui créeront à leur tour de nouvelles colonies au printemps suivant. Quant aux mâles et aux ouvrières ils meurent dès l'arrivée du froid.

Les frelons ont un fort impact sur les ruchers, non seulement parce qu'ils en prélèvent les abeilles mais également car leur présence permanente devant les ruches entraîne un arrêt de l'activité de butinage. De plus, son impact sur la faune est important puisque le frelon asiatique s'attaque à de nombreux autres insectes.



Outre les abeilles, le frelon asiatique s'attaque à de nombreux insectes comme les guêpes, les mouches, les papillons ou les araignées. Il prélève aussi de la viande sur des cadavres de vertébrés ou sur les poissons et crevettes exposés aux étals des marchés. Les boulettes de proies servent à nourrir les larves. Les adultes ne se nourrissent que de liquides sucrés (miellat, nectar, miel...) et du liquide riche en protéines que régurgitent les larves lorsqu'ils les sollicitent. À l'automne, ils mangent aussi la chair des fruits mûrs, pommes, prunes, raisins...

Source « Couserans Sans Piquants »



Thermalisme

La saison thermale à Aulus

2022 aura été l'année du bicentenaire des activités thermales à Aulus les Bains. Tout d'abord, adressons un grand merci à l'ensemble des personnes qui ont œuvré pour retracer ces 200ans et qui ont créé plusieurs documents, témoignages des prestigieux moments de notre station thermale. Ils ont été appréciés non seulement des curistes mais de tout ceux qui sont sensibles à l'histoire de notre vallée.

D'un point de vue fréquentation, les conséquences de l'épisode COVID19 se font toujours ressentir. A l'image de la baisse de fréquentation par rapport à 2019 (année avant COVID) au niveau national, nous enregistrons nous aussi une diminution de l'ordre de 30%. Le début de saison a été beaucoup plus calme qu'une année normale, ceci sans doute accentué par les échéances électorales qui ont retenu les curistes dans leurs foyers. Il est toujours difficile de rattraper le temps perdu !!!!

Nous accueillons avec beaucoup de plaisir le nouveau bureau de l'Amicale des Curistes avec qui nous avons échangé plusieurs fois ; nous tenons aussi à marquer toute notre gratitude à ceux qui ont œuvré pendant plusieurs années pour faire de l'Amicale ce qu'elle est aujourd'hui.

Depuis deux ans maintenant, nous avons partagé la mise en place d'une étude clinique pour valider la capacité de nos eaux à traiter des pathologies liées à la rhumatologie. C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons aujourd'hui que cette étude est bouclée. Nous attendons maintenant le rapport de l'étude afin de le soumettre par la voix de Madame La Préfète au Ministère de la Santé. Nous espérons tous, que dans l'année 2023 nous obtiendrons l'agrément pour traiter ces pathologies.

Vous l'avez compris, cette étape est clé dans la volonté de développer la station thermale. Combinant traitement des maladies du système métabolique et pathologies liées à la rhumatologie, notre objectif est de doubler le nombre de curistes à Aulus. Nous avons atteint 700 curistes par an en 2019 ; notre objectif est d'atteindre 1400 curistes dans un horizon de 5 ans. Pour cela, il faudra bien sûr investir, agrandir et moderniser les bâtiments ; l'ensemble de l'équipe travaille déjà sur des avant-projets.

Cependant nous regrettons de ne pas pouvoir ouvrir l'espace « Aquadétente » en cette période de fin d'année. Cette décision est motivée par des contraintes budgétaires et l'augmentation importante des coûts de l'énergie.





Travaux

Travaux réalisés

La réfection des « carrerots » et l'embellissement du village se poursuit. Après la cour de « Caillaou », le « carrerot de Mel », le « carrerot de Lizé » a été refait ainsi que le passage vers la Placette. Ces travaux ont permis en particulier la collecte des eaux pluviales.

La rénovation des 2 bâtiments de la carrière, à l'entrée du village est maintenant terminée, cela va permettre une meilleure utilisation et le stockage de matériel.

Abris ordures ménagères et jardinières : 2022 a permis l'occultation des containers d'ordures ménagères et l'embellissement de ces lieux.

Pour le camping, le programme de rénovation des chalets s'est poursuivi en 2022. Ajoutons à ceci, l'installation d'une tente collective pour les randonneurs de passage, la rénovation des sanitaires et des travaux d'élagages pour sécuriser les emplacements.

Concernant l'église

- Pose de panneaux de plexiglass, un pour protéger les vitraux des fonds Baptismaux, l'autre pour fermer l'ouverture de la sacristie donnant sur le cimetière
- Réalisation de travaux d'électricité à l'intérieur de l'église pour améliorer la sécurité de l'éclairage et son utilisation.
- Travaux de peinture sur les portails donnant accès au cimetière.
- Achat d'un aspirateur

La commune a fait appel à la peintre Mme Seillé Danièle pour mener à bien la rénovation et la peinture des Christ (croix du cimetière, croix du ruisseau, croix du moulin) ainsi que la croix sur la tombe du curé Silvain Carcy et les anges de chaque côté du portail du cimetière.



Croix du ruisseau



Carrerot de Lizé



Croix du cimetière



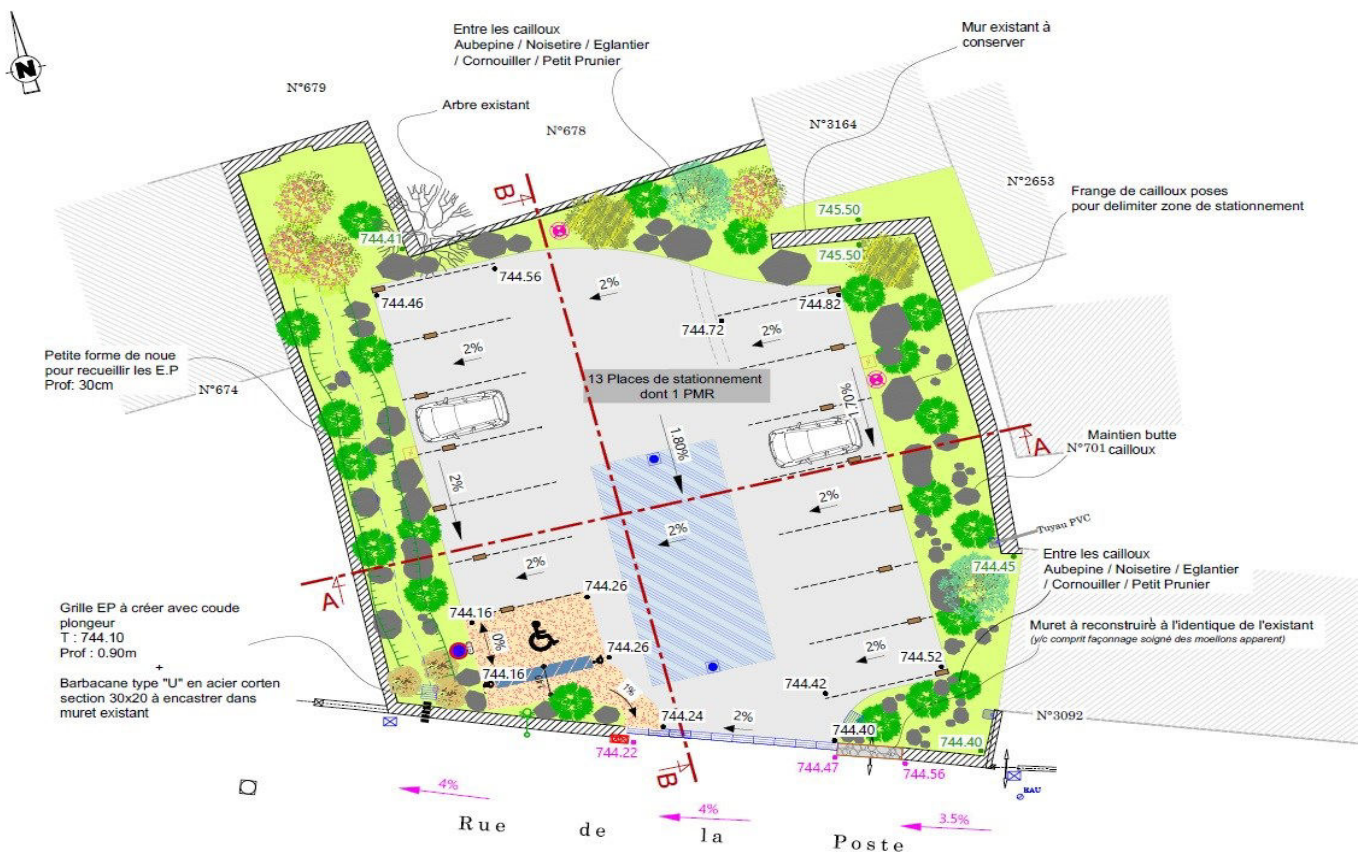
Projets communaux. Les travaux à venir

Le plan de référence que nous avons mis en place en 2019 est notre base pour le développement de notre village. Les trois projets suivants en sont la manifestation.

Nos priorités pour 2023 sont les suivantes :

Parking rue de la poste.

Après la phase d'acquisition du terrain, avec l'aide de notre Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, les phases de conception, les dossiers pour les subventions auprès de l'Etat, de l'agence de bassin Adour Garonne et le SDE09 ont été réalisés. Ce premier trimestre devrait voir les travaux commencer avec le prestataire désigné lors du Conseil municipal de décembre 2022. Treize places de parking dont une place pour personne à mobilité réduite seront créées. Il est prévu la possibilité d'installer une borne de recharge électrique.



Voirie Chemin du moulin.

Le dossier technique est arrivé à son terme ; Il devra être validé par la Direction Départementale des Territoires. Pour son financement, les dossiers de subventions seront déposés cette fin d'année pour un lancement des travaux en 2023.

Projet Place du Midi et rue principale.

Ce dossier sera initié en début d'année pour identifier le cabinet d'urbanisme qui travaillera sur ce projet en tant que maîtrise d'œuvre. Ce projet global sera réalisé en tranches successives de travaux.

Projet aménagements ludiques et sportifs

A l'écoute des administrés l'équipe municipale se mobilise pour la création de structures ludiques et sportives, principalement sur le parc thermal. Des financeurs et des constructeurs sont actuellement consultés.



Informations diverses

Téléphonie « new Deal Mobile' : où en est-on ?

En 2018, l'Arcep et le Gouvernement annonçaient l'engagement des opérateurs majeurs de téléphonie mobile nationaux dans le cadre d'un programme nommé 'New Deal Mobile' ; l'objectif de ce programme est d'améliorer la couverture de réseau par l'installation de nouveaux équipements et de sécuriser la qualité du réseau, en particuliers pour les opérations des services de sécurité (Service d'Incendie et de Secours, Gendarmerie, ...). Aulus les Bains avait été retenu pour les zones du Col de Latrape et la partie basse du village ; c'est 'Orange' qui est l'opérateur leader sur notre commune.

Après de nombreux échanges et d'aller-retours afin d'identifier une zone pour l'implantation d'une antenne relais permettant la couverture des deux sites, c'est vers un terrain communal situé au-dessus du col de Latrape que le projet se dessinait. Devant le refus d'une très grande majorité des résidents de la zone du col, devant la pétition déposée en Mairie, le Conseil Municipal a décidé de réorienter le projet. Il a été demandé à Orange d'étudier l'amélioration de la zone en bas du village et d'examiner la possibilité d'améliorer la couverture sur la zone du col de Latrape depuis les antennes du Prat Mataou. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente d'une réponse de l'opérateur.

Compte rendu conseils municipaux

Les règles qui régissaient la publicité et la conservation des actes pris par les Collectivités Territoriales, dont les Mairies, ont été modifiées depuis le 1^{er} juillet 2022, suite à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, publiée au Journal Officiel du 9 octobre 2021.

Depuis cette date, les obligations de réaliser un compte-rendu des séances du Conseil Municipal et de son affichage ont été supprimées.

En remplacement, dans un délai de huit jours, les Collectivités Territoriales sont tenues d'afficher la liste des délibérations examinées par leur assemblée délibérante.

Les Collectivités Territoriales doivent dresser aussi, en lieu et place du compte rendu, un procès-verbal de la séance, qui se veut plus complet en reprenant diverses informations, les débats, ainsi que les délibérations qui ont été réalisées suite aux votes du Conseil.

Lors de la réunion du Conseil Municipal suivante, le procès-verbal doit être soumis à l'approbation du Conseil ; il sera signé du Maire et du Secrétaire de séance. Dans le délai de huit jours suivant son adoption, il doit être porté à la connaissance du public selon les moyens suivants : affichage extérieur, site internet, mise à disposition.

Patrimoine

Par le passé la DRAC (Direction Régionale Affaires Culturelles) Occitanie a effectué un recensement des objets, monuments historiques à Aulus. La commune abrite 23 objets, protégés à ce titre. Le recensement a consisté à vérifier la présence des objets, les photographier et à répondre à un questionnaire visant à vérifier leur état sanitaire. Les conservateurs de la DRAC peuvent conseiller sur l'entretien des objets, leur restauration éventuelle, ainsi que sur leur sécurisation et valorisation.

Les techniciens du PNR, à notre demande, après une visite sur le terrain ont listé et évalué le petit patrimoine bâti (lavoir, abreuvoir, kiosque,.....).Le choix s'est porté sur le kiosque du camping et le lavoir au pied de l'église pour procéder à leur restauration et étudier les possibilités de financement auprès des différents acteurs du patrimoine.



Pénurie d'eau au col de Latrape

L'été sec que nous venons de passer a mis à rude épreuve la capacité de nos sources à continuer à couler ; cela a été aussi le cas au col de Latrape où une partie des habitants a dû à faire face à une absence d'alimentation en eau depuis le mois d'Août ; au moment où nous écrivons ces lignes, l'eau vient juste de faire son retour.

La compétence 'Eau et Assainissement' a été délégué à un Syndicat des Eaux au début des années 2000 (SMDEA) ; c'est donc ce syndicat qui gère la distribution d'eau et la collecte d'assainissement sur la totalité de la commune.

Avec le début du ski, aux années 60, des commerces et des habitations se sont construits. L'alimentation en eau était assurée par des captages de sources privées. En 2019, l'A.R.S (Agence Régionale de Santé) est intervenue pour interdire la consommation d'eau, sa potabilité étant remise en cause du fait de la non-conformité des captages et de l'absence d'analyses régulières.

Suite à cette intervention, nous avons tenu une réunion en Mairie le 22 Novembre 2019 avec l'ensemble des intervenants concernés : A.R.S, SMDEA, Préfecture, Commune d'Ustou, Commune d'Aulus les Bains. La principale conclusion de cette réunion était que le SMDEA devait faire une étude pour proposer un schéma de raccordement en eau potable de la zone du col de Latrape.

Les informations les plus récentes reçues du SMDEA sont les suivantes :

Deux schémas ont été étudiés.

Le premier consiste à ré-utiliser la conduite existante allant du réservoir du Tuc des Cristaux au fond de la combe de Fougarolles et à alimenter la zone du col depuis le haut de la station de Guzet. Le SMDEA nous a informé que cette ancienne conduite a été testée et qu'elle semble en bon état pour être remise en service. Dans ce cas, il resterait à connecter le réservoir au fond de la Combe à la zone à desservir.

Le second est de capter l'eau au fond de la combe de Fougarolles sur les ressources en eau existantes, les traiter et les acheminer sur la zone du col. Pour cela, Le SMDEA a mis en place un protocole d'études sur une période triennale pour effectuer une évaluation de la ressource (qualité, pérennité, ...). Cette période se termine à la fin de cette année.

Un rendez-vous important nous attend début 2023 pour écouter les conclusions du SMDEA. Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes.

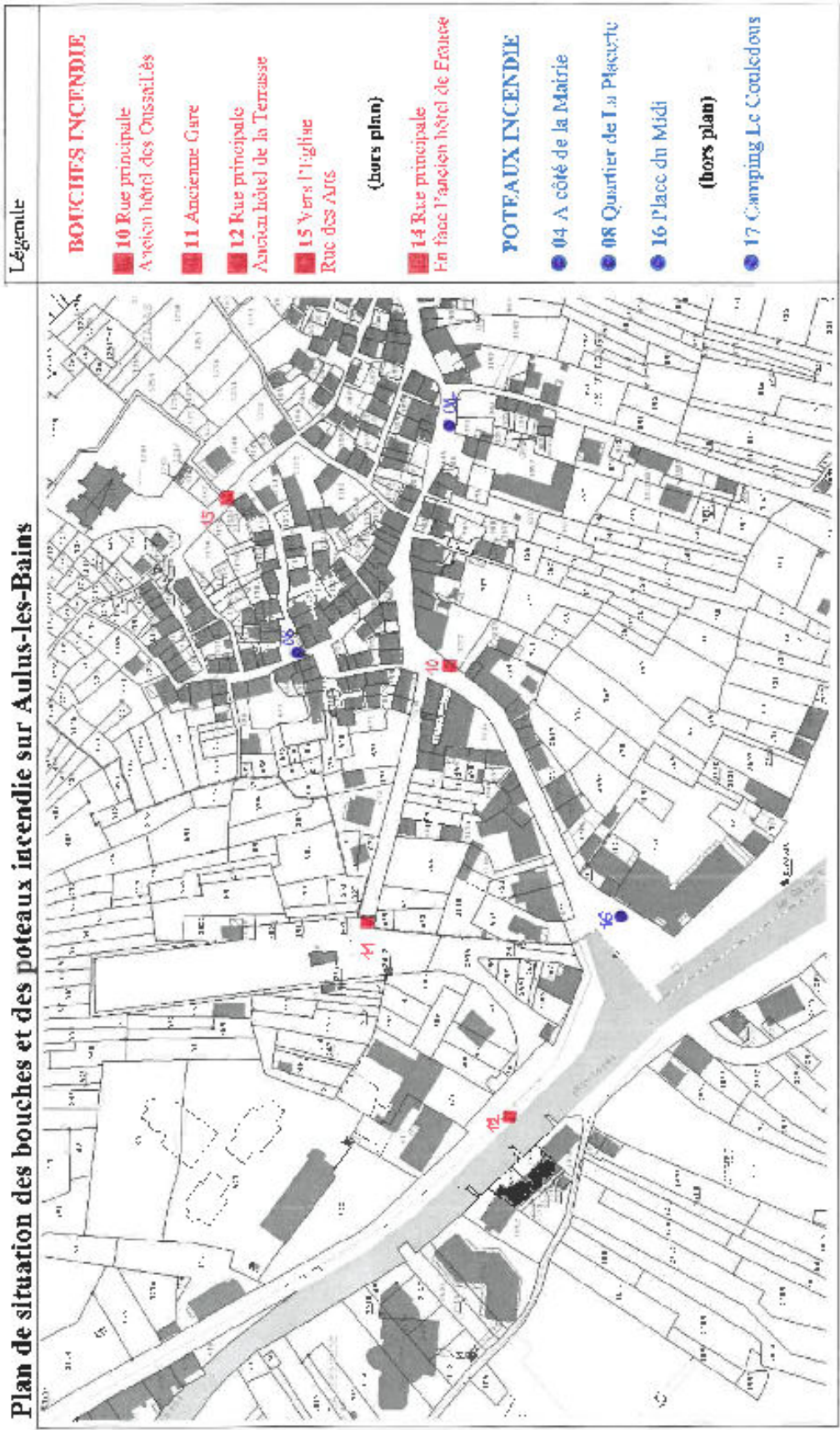
Incendie

Nous profitons de ce bulletin pour vous rappeler le plan des bornes incendie (voir page suivante)

Les équipements contre l'incendie sont entreposés et disponibles dans le bâtiment des anciens abattoirs, pas loin du moulin.

En cas d'urgence veuillez entrer en contact avec l'équipe municipale.

En priorité, n'oubliez pas de contacter les services de secours incendie. Pompiers : 18





N° 4 – Déc 2022

Activités sportives

ADPC

La saison 2022 se termine sur une note positive pour le parc ; la réflexion conjointe entre l'association et la commune a conduit à réaliser des travaux importants pour la sauvegarde des arbres, le remplacement des élingues textiles par des câbles acier qui faciliteront le serrage et la croissance des arbres

Une refonte des ateliers, la création de nouveaux, l'installation des tyroliennes laissent augurer plus d'attractivité pour la saison 2023

Sur le plan des recettes par contre, nous aurions pu espérer un meilleur résultat ; la pénurie d'opérateurs conjuguée à des contretemps techniques ne nous ont pas permis d'assurer l'ouverture complète du parc.

Mais le plaisir des clients était bien réel pour tous les âges et c'est l'essentiel.

Nous remercions vivement Monsieur le maire et les Elus pour l'attention portée au parc, le Personnel communal pour les aides diverses qu'ils nous ont apportées et tous les bénévoles pour avoir répondu présent à nos diverses sollicitations.

Nous préparons la saison 2023 ; augurons qu'elle soit bonne.

Course Tourn D'Ars

Après 2 années sans course Le TOURN de la Cascade d'Ars est reparti cette année : 123 participants sur le 14 km, 25 sur le MINITRAIL de la Vallée du Garbet. Le millésime 2022 est plutôt satisfaisant vu la promotion tardive des courses à Aulus. Rendez vous le 11 juin 2023 pour les 20 ans de la course. Petite nouveauté : départ et arrivée sur la place de la mairie, cela permet d'animer le cœur du village.

Les perspectives pour 2024, si les bénévoles sont motivés, nous pourrions relancer le Trail de 27 km, à suivre...

A noter sur le Tourn de la cascade d'Ars, la victoire de Bruno DEMOYEN en 1h20mn (Foulées de Pamiers) et de Solenne GAUTHIER chez les féminines en 1h45mn.

Sur le 6 km victoire de Joseph SILVENTE en 27mn38s et de Mlle CLAUSTRE de Soulan en 36mn57s"





Comme chaque année Aulus a eu le privilège d'accueillir plusieurs évènements sportifs :

L'ultraAriège reliant Guzet à Ax les Thermes du 22 au 24 Juillet

Le départ du marathon des Ousailhes le 28 Août.

Le passage de la Casartelli le 4 Septembre

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de tous ces évènements.



Information:

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une somme de 100 Euros par enfant, résident permanent du village jusqu'à l'âge de 15 ans au 1er Janvier, pour les activités sportives et culturelles. La commune règle le montant directement à l'association où l'enfant est inscrit.

Nettoyage chemin de la Mouline

Dans le cadre d'une journée citoyenne cette zone communale a été élaguée et défrichée par un groupe de personnes en vue d'un futur aménagement paysager.



Avant



Après



Commémorations

Vendredi 26 et samedi 27 août 2022, commémoration du 80e anniversaire de la rafle du 26 août 1942 des Juifs assignés à résidence à Aulus-les-Bains.

Le vendredi, en présence d'une centaine de participants, des autorités civiles et militaires, et des associations, la commémoration s'est déroulée devant les stèles portant les noms des 587 Juifs assignés à résidence à Aulus-les-Bains en 1942.

Chaque prise de parole a été l'occasion de cerner au plus près le contexte dans lequel la rafle du 26 août 1942 s'est effectuée.

La réalité du village d'Aulus-les-Bains pendant la guerre, la politique anti Juive du régime nazi, la collaboration du régime de Vichy et la brutalité inouïe de la rafle. Mais aussi le courage, la solidarité de certains Aulusiens qui aidèrent des assignés à fuir vers l'Espagne et aussi les devoirs de notre République sont toutes les composantes qui ont été évoquées par les différents intervenants.

Cette cérémonie de commémoration fut belle, forte, émouvante et pleine d'enseignement pour tous les participants.



La matinée du samedi a été consacrée à une marche mémorielle encadrée par la gendarmerie jusqu'à la cascade d'Ars, un des chemins empruntés par les passeurs et les Juifs.





N° 4 – Déc 2022

11 novembre 2022

Le village d'Aulus a eu l'honneur d'organiser la commémoration cantonale de l'armistice de 1918. Autour du Maire Patrick Boyer, des jeunes des écoles ont assuré la lecture de messages officiels. Les participants ont écouté « Fleurs des tranchées » et la « Marseillaise » chantées par la chorale des « Mountagnaires ». Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie.



Naissance

IRIS Rumeau/Bacque fille de Bastien et Manon « Pistol »
née le 12 Décembre 2022 à Saint Lizier. Toutes nos félicitations aux
heureux parents



Mariage

FUENTES Frédéric et **MOLINA Isabelle** le samedi 24 septembre 2022

Nos Deuils

FLINGOU Hélène décédée à l'âge de 71ans

GÉRAUD Françoise décédée à l'âge de 66 ans

CAMPAGNE Gilbert décédé à l'âge de 73 ans



En évoquant Guillaume Amiel, nous voyons d'abord le chauffeur de l'autobus sur la ligne Aulus-Saint Girons-Toulouse. Toujours un mot d'accueil et une plaisanterie aux lèvres, Guillaume connaissait tous les habitants de la vallée, certains l'arrêtaient au bord de la route pour lui remettre un paquet ou lui demander un autre service. Lien entre les villageois l'autobus et le coup de klaxon étaient reconnus de loin. Souvent un écolier retardataire habitant un hameau reculé était attendu, la hauteur de neige et le froid n'empêchaient pas l'autobus d'arriver à bon port à Saint Girons ; les jours de foire, tout au long du trajet, les arrêts étaient fréquents, il fallait charger un veau, ou des moutons, dans la remorque, parfois arrimer des colis sous la bâche de l'impériale, après avoir grimpé l'échelle à l'arrière. Pour les lycéens que nous étions à demi endormis, les exclamations des uns et des autres qui prenaient place dans l'autobus, les plaisanteries en patois, les coups de klaxon dans l'obscurité des matins d'hiver nous ramenaient à la réalité du retour à l'internat.

Guillaume né en 1914 avait été mobilisé et blessé à la guerre de 1940. Il fut décoré de la médaille militaire des années plus tard. Revenu au village, transporteur à la suite de son père, il a repris l'entreprise et a assuré aussi l'approvisionnement de l'épicerie. Sa femme Eléonore accueillait la clientèle du village et les estivants logés dans les appartements de la maison Amiel et de l'hôtel « Bacque » « Bon cœur ». Pendant les années de guerre, ils furent témoins des rafles des personnes Juives assignées à résidence à Aulus, par l'état Français en 1942. Guillaume et Eléonore ont confié leur témoignage sur cette période tragique à Franck Ristorcelli qui les cite dans son livre « Aulus les Bains-Auschwitz ». Guillaume réquisitionné par les autorités Françaises, en tant que transporteur, amena les Juifs au camp du Vernet d'Ariège. Il permit à certains de fuir en les prévenant de la rafle imminente. Il a raconté comment il les cachait : « il y avait une échelle derrière pour monter là-haut sur l'impériale, j'en prenais un par voyage, je le roulais dans la toile de tente que j'avais pour les bagages, avec un petit trou pour respirer. Je l'emmenais à la sortie de Saint -Girons, où il se cachait avant de partir pour Toulouse »

La guerre et ces évènements tragiques passés, Guillaume et Eléonore ont travaillé pour faire prospérer l'entreprise, avec le début de la station de ski au col de la Trappe, ce fût la location de skis et le transport des skieurs. Avec ses connaissances en mécanique, Guillaume était toujours disponible pour dépanner les uns et les autres, son garage était le lieu de rencontres où s'échangeaient les nouvelles, les discussions pouvaient être très animées..... Nous gardons en mémoire ces moments où il remontait la rue sur son Solex, souriant et toujours prêt à plaisanter, courageux et proche des siens, heureux de transmettre ses souvenirs et son riche vécu. Il nous a quittés en 2007 à 93 ans.